

# FICHE DE FRAIS

Au delà d'un délai de 15 jours après l'instance, les fiches de frais ne seront plus prises en compte.

Pensez à la renvoyer le plus tôt possible au Trésorier Académique. Merci... Email : ludovic.prevot@snuep.fr

Ludovic PRÉVOT - Hameau La Landre - 19, rue de Beaulieu - 52170 CHEVILLON

Date :

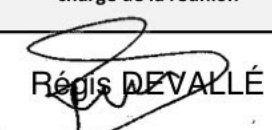
Pièces justificatives obligatoires pour être remboursé(e) : billets de train ou d'avion, hôtel, carte grise si utilisation du véhicule personnel. Joindre un RIB lors de la 1ère demande de remboursement ou de changement de domiciliation.

Secteur concerné :	
Education	<input type="checkbox"/>
Corpo	<input type="checkbox"/>
Trésorerie	<input type="checkbox"/>
Communication	<input type="checkbox"/>
Droit-Libertés-Laïcité	<input type="checkbox"/>
Orga	<input type="checkbox"/>
Syndicalisation	<input type="checkbox"/>
Autre (à préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/>
Instances concernées	
Bureau Académique	<input type="checkbox"/>
Conseil académique	<input type="checkbox"/>
Coordination FSU	<input type="checkbox"/>
Commissaire Paritaire	<input type="checkbox"/>
Autres ...	<input type="checkbox"/>

Partie à remplir par le ou la Militant(e)	
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Tel :	
Mail :	
Thème et dates de la réunion ou de la mission (à préciser obligatoirement) :	

## A LIRE ATTENTIVEMENT

Pour être remboursé(e), il faut que le/la militant(e) remplisse correctement et signe cette fiche, fournisse tous les justificatifs et signe la feuille d'émargement si c'est une réunion de secteur...  
**Il est de la responsabilité de la ou des personnes qui organisent la réunion de ramener ces fiches et la feuille d'émargement à la trésorerie.**

Nom et signature du responsable chargé de la réunion	Nom et signature du participant à la réunion
 Régis DEVALLE	

Visa de la Trésorerie :	
-------------------------	--

Payé le :	
Banque :	
Chèque	

## Frais engagés

Déplacements (train, avion...)		
Déplacement voiture	(Copie carte grise)	
Tarif kilométrique	0,30 €	x

Ticket Métro	1,69 €	x	
Repas	15,00 €	x	
Nuits	75,00 €	x	
Autres (à justifier)		x	

Divers (à préciser et à justifier)		
------------------------------------	--	--

## TOTAL

Compte à créditer (à préciser)	
Compte personnel	<input type="checkbox"/>
Compte Académie	<input type="checkbox"/>

Reims, le 18 octobre 2023



LE SYNDICAT  
DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL  
PUBLIC



**Notre métier, leur avenir**

À .....

## CONVOCATION

Cher-e camarade,

Je te demande de bien vouloir assister à la réunion du

### **BUREAU ACADÉMIQUE du SNUEP-FSU REIMS** qui se tiendra

**mardi 12 décembre 2023**  
**de 9h30 à 16h00**

dans les locaux de la FSU – Maison des Syndicats  
15 Boulevard de la PAIX - 51100 REIMS



Le syndicat de la voie professionnelle  
**SNUEP-FSU REIMS**

Régis DEVALLE  
Secrétaire Académique SNUEP-FSU  
Coordinateur Grand-Est

*La présente convocation tient lieu de mandat en vue de l'obtention de l'autorisation spéciale d'absence prévue au titre de l'article 13 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique modifié par le décret n°2012-224 du 16 février 2012.  
Elle doit être déposée 3 jours avant la date de l'absence, accompagnée d'une demande manuscrite.*